

# IMMEUBLE AVENUE DES BOVERESSES 24

## NOUVELLE CONSTRUCTION

### Maître de l'ouvrage

AP Consulting SA  
M. André Prahin  
Rue Centrale 7  
1002 Lausanne

### Projet et plans

J. Bertola & Cie  
Avenue de la Concorde 10  
1022 Chavannes-Renens  
bertola.cie@bluewin.ch

### Direction travaux

AP Consulting SA  
Rue Centrale 7  
1002 Lausanne

### Ingénieurs civils

Jean-Daniel Berset  
Route de Cossonay 78  
1008 Prilly

Photos: Jacqueline Mingard



### SITUATION

Cette construction s'inscrit dans un quartier d'habitations de standing moyen. Le projet a été conçu en 2004 et sa réalisation s'est effectuée entre 2005 et 2006. Le maître de l'ouvrage a souhaité cette opération car elle fait suite au bâtiment réalisé à l'avenue des Boveresses 34. Sa conception, bien que différente, reste dans le même esprit qu'auparavant : offrir des logements en PPE de bonne qualité et à prix raisonnables.

### PROGRAMME

Ce bâtiment de 4 niveaux et attique, ainsi que 2 sous-sol, comprend 13 appartements de 4<sup>1/2</sup> pièces et 5<sup>1/2</sup> pièces. Les surfaces, généreuses, varient de 112 à 200 m<sup>2</sup> (en attique). Un garage enterré de 13 places complète cet ensemble.

XXXXXXXXXX

Xxxxxxxxxxxx

Xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Xxxxxxxxxxxxxx

Xxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Xxxxxxxxxxxxxx

Xxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Xxxxxxxxxxxxxx

Xxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx





## CONCEPT

La volumétrie de l'immeuble a été conditionnée par le règlement communal de la zone périphérique. Le plan prévoit 3 appartements par étage, disposés autour d'une cage d'escalier centrale avec ascenseur. La construction est de type traditionnel avec une structure porteuse en maçonnerie et béton armé. Les façades sont revêtues d'une isolation périphérique. Les séjours s'ouvrent sur de grands balcons pour les appartements en étages et sur une terrasse avec jardin pour les logements du rez-de-chaussée. L'appartement en attique bénéficie, quant à lui, d'une très grande terrasse avec vue sur le lac et les alpes.

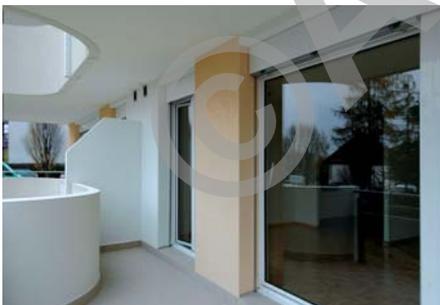
### Mesures particulières

Des mesures ont été prises au niveau phonique, sur l'enveloppe et les fenêtres, afin de diminuer au

maximum l'impact des nuisances sonores environnantes. De plus, un système de ventilation double flux avec renouvellement d'air constant, permet de jouir des locaux sans ouvrir constamment les fenêtres.

## CARACTÉRISTIQUES

Surfaces brutes de planchers : 1'700 m<sup>2</sup>  
Volume SIA : 7'700 m<sup>3</sup>



XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXXXXXX